



Mon voisin veut me faire démonter mon abris de jardin

Par **Raoult**, le **25/12/2016** à **18:16**

Bonjour

Comme la plupart de nos voisins de notre lotissement datant de plus de 30 ans, nous avons construit un abris de jardin de 4 à 5 m² environ et datant de plus de 15 ans

Notre abris de jardin est en limite de propriété comme la plupart des abris de jardin des autres propriétaires.

Le règlement de copropriété datant de 30 ans, interdit la construction d'abris de jardin.

Nous n'avons jamais eu de problème jusqu'à ces derniers jours, ou notre voisine nous cherche querelle.

Base sur le règlement de copropriété, elle veut nous faire démonter notre abris de jardin

QUESTIONS

Quelles suggestions voire options nous préconisez vous ?

D'avance merci

Cordialement

Jacky